

# Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONTRIBUTIONS :		PUBLIQUÉES :	
Abonnement 1 an	10 fr.	Abonnement 1 an	10 fr.
Abonnement 6 mois	6 fr.	Abonnement 6 mois	6 fr.
Abonnement 3 mois	3 fr.	Abonnement 3 mois	3 fr.
Abonnement 15 jours	1 fr.	Abonnement 15 jours	1 fr.

## PETIT CALENDRIER

**Samedi 21.** — Saint Benoît, abbé. — Ad. Dunkerque (Sœurs Augustines de Gand), Doulers.  
**Soleil :** lever 6 h. 03, coucher 6 h. 11. — Lune : lever 2 h. 29 m., coucher 11 h. 15 m.

**Dimanche 22.** — IV<sup>e</sup> de Carême. — Ador. — Saceries : Villers ; Plouch ; Lille (St-Joseph).  
**Soleil :** lever 6 h. 01, coucher 6 h. 12. — Lune : lever 3 h. 00 m., coucher 11 h. 15 m.

## TEMPÉRATURE

Lille, le 21 mars.  
Minimum, nuit, abrité, 31°  
Maximum, jour, abrité, 40°  
Surface du sol, 8 h. du matin, 40°  
A 1 mètre de profondeur, 54°  
De l'air à l'ombre, 40°  
Maximum, jour, à l'ombre, 42°  
Minimum, nuit, à l'ombre, 31°

**Etat hygrométrique,** (8 h. m.) 10/19  
**Etat du ciel :** Très nuageux  
**Direction du vent :** S.  
**Baromètre,** le 20 mars, (2 h. du matin) la pression était de 772 mm ; le 21 mars (2 h. du matin) la pression est de : 772 mm.



oir en quatrième page  
les DÉPÊCHES DE LA NUIT

## ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues à la Rédaction

## Propos d'un Roubaisien

### La mouche du coche

Le Travailleur n'y a pas manqué, l'habitué de cet article-là. Il est même huit jours en retard ! On se souvient que la mise à la retraite d'un receveur d'octroi et la mort d'un autre receveur ont été le point de départ d'un mouvement dans le personnel de l'octroi. C'était prévu, M. Sayet l'avait annoncé quinze jours à l'avance. Ce mouvement était en préparation quand il a pu le demi-quarteron de collectivistes qui reste à la mairie, pour faire du chiqué, de vouloir jouer le rôle de défenseur des employés d'octroi, ces mêmes employés que l'on voit, quand on passe devant la mairie, dans un numéro paru vendredi soir, le Travailleur attribue ces nominations et ces augmentations de traitement qui s'en sont suivies, à l'intervention du Maître du Pêlé. L'histoire de la « Mouche du Coche » est éternelle : Une mouche survint et des chevaux s'approchèrent. Près d'elle, elle se posa sur le nez d'un cocher. Pique l'un, pique l'autre, pense à tout moment, qu'elle fait aller la machine ; S'assied sur le timon, sur le nez du cocher. Et quelle voie les gens marcher. Elle s'en attribue uniquement la gloire. Ainsi certaines gens, ainsi les collectivistes, en l'occurrence qui n'ont rien fait pour faire avancer les gens et hâter la victoire.

### LE DRAME DE LA RUE LABRUYÈRE

Les funérailles du meurtrier et de sa victime  
Ce matin, à 8 h. 14, en l'église Notre-Dame, auront lieu les funérailles de Vandeveldt Eugène, le pauvre détraqué et de sa femme, Uranie Rousseau, qui fut sa victime. La levée des corps sera faite à l'hôtel-Dieu où les cadavres ont été transportés dans la soirée de jeudi.

### MM. les Cambrioleurs continuent...

Un vol de zinc route de Leers  
Trois arrestations  
Dans la soirée de jeudi, vers 7 h., les douaniers Dauchy, Legland et Avez, apercevaient sur un hangar, situé route de Leers, appartenant à M. Deroubaix, fermier, trois individus qui enlevaient le zinc de la couverture. Ils ont réussi à les arrêter ; ce sont : Louis Lefebvre, 47 ans, zingueur, demeurant rue Ma-Campagne, 108 ; Georges Heddebaud, 49 ans, ajusteur, rue de Denain, 105 ; et Paul Douillet, 49 ans, apprenti, demeurant rue Ma-Campagne, cour Fontier, 5. Ces individus ont été remis entre les mains de la justice.

### UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

Convocation  
Canton Nord. — Bureau de la rue Saint-Vincent. — Samedi 21 courant à 8 h. 1/2 du soir, café M. G. Deruval, rue d'Alma, 55. Assemblée générale des adhérents de la Section : Renouvellement du Comité ; Causerie par un membre du Comité.

### État-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES  
THOMAS FILS, 5, rue du Priez, LILLE

### PAROISSE SAINT-ANTOINE.

Dimanche, à 8 heures du soir, Salut en l'honneur de la Vierge toute miséricordieuse, avec instruction.

### Pour le nouvel hôpital, par la « Roubaix »

Le général en chef escorte des officiers de sa maison.

Dupont, 14 ans, sans profession, rue de Lille, 201.  
Uranie Rousseau, 43 ans, ménagère, rue Labruyère, 50.  
Eugène Vandeveldt, 51 ans, laveur, rue Labruyère, 50.  
Jean-Baptiste Vanobst, 55 ans, tisserand, rue Blanchemaison, 10.  
Maurice Millot, 63 ans, mécanicien, rue Verbeur, 28.

## DEMANDEZ UNE BATISTINE GRANDE LIQUEUR

### WATRELOS

Accident de travail. — Un apprenti, Joseph Vaneste, 15 ans, demeurant au hameau de Sallivieux, travaillant chez M. Dubar, rue du Bois, à Roubaix, blessé au pied droit, 10 jours de repos.

### CROIX

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni hier soir, à 8 heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Desbarbès, maire.

Vote de crédits pour 1902. — Un crédit de 33 francs est voté pour frais d'impression. Cotes irrécouvrables. Il reste à porter aux cotes irrécouvrables une somme de 500 francs pour 1901 et 1902, conséquence de non-perception d'un certain nombre de taxes sur les chiens. Le Conseil admet ces cotes en non-vues.

Vote de crédits pour 1902. — L'assemblée adopte les crédits demandés pour la régularisation des comptes de 1902.

Vote de crédits pour 1902. — Une somme de 2.500 fr. est votée pour l'organisation du festival, mais on épargnera d'abord l'argent provenant des souscriptions.

Tramway 3009. — Le Conseil était appelé à donner son avis sur le projet d'établissement du tramway Mongy. M. le Maire propose de donner un avis favorable, mais à la condition que la Compagnie éclairera la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

Châtelain. — Construction de deux classes. — M. le Maire lit un projet d'emprunt à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, dans le but de construire deux classes et un cabinet pour étude à la commune à l'électricité sur le passage du tramway et que des cartes de circulation seront remises aux conseillers municipaux.

que les douaniers ont relevés. La prise consistait en 140 kilos de café.

Un peu plus tard, au Pont de Neuville, les douaniers arrêtaient Moïse Vienne, né à Roncy, lequel était nanti d'une charge de 30 kil. de café vert.

Vers 10 h. 1/2, au Risquons-Tout, deux individus furent poursuivis par les douaniers qui avaient trouvé leurs allures suspectes. L'un fut rejoint : il était porteur d'une cointure renfermant 13 kil. de café vert. L'autre jeta le sachet contenant 4 kil. de café qu'il portait sur le bras et réussit à s'échapper.

Ces trois fraudeurs seront conduits à Lille, ce samedi matin.

Les arrivages aux halles de vendredi : betteraves 1450, mannes 16 k., pomme de terre 1900 k., laitues 400, beurre 34 k., endives 700, radis 500 boîtes, poignons 100 k.

### État-civil de Tourcoing

Naissances. — Bruce Noémie, rue Pamelart, 20.  
— Potier Alfred, rue des Lumières, 6.  
— Leclercq Henriette, rue Parmentier, 16.  
Décès. — Bécue Clément, 51 ans, rue de la Blanche-Porte, 118.

### Caisse d'Épargne et de Prévoyance DE TOURCOING

Séances des 15 et 16 mars

Désignation des Caisse	VERSÉMENTS		REBOURSEMENTS	
	Nombre	Somme	Nombre	Somme
Dim. 1902	37	67,73	27	86
Tourcoing	10	3,19	10	10,77
Blanc-Sauv.	10	3,19	10	1,400
Croix-Rouge	11	2,99	3	1,456
Blanc-Sauv.	4	3,23	7	4,151
Lille	9	1,300	3	300
Roubaix	6	3,379	11	1,585
Wattrelos	3	1,379	1	1,585
Blanc-Sauv.	3	1,379	1	1,585
Neuville	2	60	0	0
Mouvaux	1	1,839	0	492
TOTAL	94	70,70	59	45,300

### Administrateurs de service pendant le mois de mars

A Tourcoing, MM. Emile Destombes, Emile Lelong, Denis Gram, F. Dhal, L. Marecaux, Au Blanc-Sauv., M. D. Duguesnoy, à la Croix-Rouge, M. H. Levigé, à Halluin, G. Wallard, à A. Linselles, P. Destombes, à Roncy, H. Castelle, à A. Bondues, Deheulle, à Bousbecque, E. Lefebvre, à Neuville, A. Delbecq, à Mouvaux, H. Milliez.

### Jours et heures des séances

A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi le Lundi de 10 à 11 h. 1/2.  
Au Blanc-Sauv. : de 9 h. à 9 h. 1/2, le dimanche de 10 à 11 h. 1/2.

A la Croix-Rouge : de 9 à 10 h., le dimanche seulement.  
Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle faite pour les opérations qui se font toutes simultanément.

### BOURSE DE TOURCOING

Basé sur la moyenne des prix pratiqués à la Bourse de Tourcoing, du 20 mars.

MOIS	COTE précédente	COTE du 15/3	COTE du 16/3
1 Janvier	5 07 1/2	5 07 1/2	—
2 Février	5 07 1/2	5 07 1/2	—
3 Mars	5 07 1/2	5 07 1/2	—
4 Avril	5 07 1/2	5 07 1/2	5 07 1/2
5 Mai	5 05	5 05	—
6 Juin	5 05	5 05	—
7 Juillet	5 07 1/2	5 07 1/2	—
8 Août	5 07 1/2	5 07 1/2	—
9 Septembre	5 07 1/2	5 07 1/2	—
10 Octobre	5 07 1/2	5 07 1/2	—
11 Novembre	5 07 1/2	5 07 1/2	—
12 Décembre	5 05	5 05	—

Ventes : 20.000 k.  
— Affaires traitées à la Corbeille : 10.000 k. à 5,07 1/2 avril.

Total : 10.000 k.  
Soir. — 10.000 k. à 5,07 1/2 avril.

AVIS. — Lundi, 22 courant, il n'y aura pas de Cote officielle.

### État-civil d'Halluin

Naissances. — Louage Germaine, Colbras. — Dessein Joseph, cour Danzel.

Décès. — Pnoy Albéric, 2 mois, rue d'Austerlitz, Yarnoy Jean-Baptiste, 2 mois, place St-Martin.

Du 30 mars. — Pattia Elie, 1 mois, rue Haute.

### État-civil de Roncy

Naissances. — Marie-Louis Desprets, à la Vallée. — Jean Debondue, à la Vallée.

### État-civil de Linselles

Naissances. — Germaine Dhaluin, Brasserie. — Louis Ramon, Brasserie.

Décès. — Virginie Hazebrouck, 68 ans, au Caberg.

### BONDUES

Nécrologie. — Lundi, à neuf heures, auront lieu les funérailles de M. Louis Dumoulin, âgé de 86 ans, cabaretier, sentier de l'Église.

Le défunt était vice-président de la Société des Anciens militaires et l'un de ses fondateurs. Il était décoré de la médaille coloniale. Il avait fait campagne dans les colonies et à cette occasion recevait une pension à cause d'un blessure reçue dans un combat. Il était également chef de section de la Société de secours mutuels qu'il avait contribué à fonder et un pensionné de cette société. Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de son âme.

### État-civil de Bondues

Naissances. — Hélène Derobert-Masure, au chemin Georges. — Joseph Dumortier, pavé de Linselles.

Décès. — Louis Dumoulin, 85 ans, cabaretier, sentier de l'Église.

### MOUVAUX

Accident de travail. — Un ouvrier, Henri Vandeveldt, 45 ans, rue de Roubaix, travaillant chez M. Eugène Lecomte, rue des Arts, à Roubaix, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

### État-civil de Mouvaux

Naissances. — Perrant Edouard, rue de Wasquehal. — Delcinq Joseph, rue François-Masurel. — Deparis Jules, rue Gambetta.

### LILLE

Tombé dans la cave. Hier soir, vers cinq heures, un charbonnier, Henri Debauz, 33 ans, rue Sainte-Anne, 11, portait un sac de charbon dans une maison de la rue de Canteleu, par suite d'un faux pas le tomba et se fractura la jambe droite.

Le docteur Deschambecker l'a fait transporter à l'hôpital Sainte-Eugénie.

# LA CHARITÉ

## en Police correctionnelle

Une Petite-Sœur de l'Assomption poursuivie  
Superbe manifestation de sympathie.

### AVANT L'AUDIENCE

Grande animation au Palais de Justice. Bien avant midi, la salle d'audience correctionnelle est comble et la salle des Pas-Perdus regorge de monde. Hélas ! beaucoup devront rester à la porte, faute de place.

Quel est donc le grand criminel qui va s'asseoir sur le banc d'infamie ? C'est un humble religieux, une Petite-Sœur de l'Assomption ; c'est la Charité qui passe en correctionnelle.

Ainsi, le public qui se presse dans la salle est le témoin de ce qui se passe et rencontre tous les jours : Les dames sont à la fois nombreuses ; très nombreuses aussi de braves ouvrières et des hommes du peuple qui ont pu assister le dévouement des Petites Sœurs et ont tenu à leur apporter le témoignage de leur respectueux sympathie et de leur reconnaissance.

Beaucoup d'avocats entourent M. Gustave Thiry et M. Joseph Menard qui sont au banc de la défense.

### L'AUDIENCE

A midi un quart le Tribunal entre : C'est M. Chané qui préside ayant comme assesseurs MM. Regert et Levé. M. Tainturier, procureur de la République, tient le siège du ministère public.

L'huissier appelle : Ministère public contre Desroches Gabrielle. C'est le nom de la Petite Sœur poursuivie. Elle va s'asseoir à côté du gendarme de service qui, par mégarde, avait pris place sur le banc des prévenus. Sur un signe du Président, le gendarme s'éloigne.

Le Président procède à l'interrogatoire de Mme Desroches. Celle-ci répond sur le banc avec Mme Desroches, malgré l'insistance de M. Chané, n'ajoute rien aux déclarations qu'elle a faites, devant le Juge d'instruction.

On entend ensuite deux témoins : M. Broigne, commissaire aux délégations judiciaires, qui s'est rendu au domicile des Petites-Sœurs de l'Assomption, y a fait une perquisition et n'y a rien trouvé pas même... le nom des religieuses.

M. Roussac, commissaire de police, qui a fait plusieurs démarches et qui n'a pas été plus heureux que les autres témoins.

Tout cela est bien maigre comme instruction et, vraiment, on se demande comment une poursuite a pu être engagée avec un dossier aussi pauvre.

### LE REQUISITOIRE

M. le Président donne immédiatement la parole à M. Tainturier, procureur de la République.

M. le Procureur rappelle que Mme Desroches est opposante à un jugement du 19 juillet 1902 qui la condamne par défaut à 50 fr. d'amende.

Il paraît qu'on n'a pas réussi à signifier le jugement à Mme Desroches. La Petite-Sœur n'a tout le jour dit soigner les malades pauvres, à autre chose à faire que d'attendre les huissiers.

M. le Président vaillant et un jour il envoya la note à payer : 51 fr. 38.

Mme Desroches fit alors opposition au jugement et l'affaire revint ensuite devant le Tribunal.